



Bulletin N°297

novembre 2023

Editorial

Après la 85^{ème} assemblée générale du Club, vous avez reconduit la même équipe du comité de Direction, que je remercie pour son engagement, et ses travaux bénévoles au service du Club, malgré les temps difficiles que nous avons traversé les 3 dernières saisons. La prochaine saison doit être celle du renouveau, du succès, et du progrès dans le nombre de pratiquants sportifs.

La montagne vous attend !

Elle sera si belle quand elle aura bientôt remis son manteau blanc.

N'hésitez pas à parler du Club autour de vous, votre famille, vos amis, vos collègues : le SCE saura les accueillir pour qu'ils puissent assouvir leur passion pour la Montagne.

En espérant vous retrouver dès les vacances de Noël, le comité de Direction vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année !

Denis LEBoulLENGER

Compte rendu Assemblée générale du 28 octobre 2023

1. Accueil des participants à 9h45
2. Allocution d'ouverture du Président à 10h00
3. Approbation du PV de l'AG du 15 Octobre 2022 (*)
4. Rapport de la saison 2022/2023
5. Rapport financier 2022/2023 et approbation des cotisations 2023/2024 (*)
6. Rapport du vérificateur aux comptes
7. Renouvellement du quart sortant du Comité de Direction (*)
8. Rapport de la Commission Chalet
9. Rapport de la Commission Sportive
10. Approbation de la modification des STATUTS (**)
11. Réponses aux éventuelles questions posées par les membres du club
12. Informations diverses sur la saison prochaine

(*) majorité des électeurs présents et représentés

(**) majorité des deux tiers des électeurs présents et représentés

Allocution du **PRESIDENT**

Par Denis LEBoulLENGER

Je déclare ouverte cette 85^{ème} Assemblée générale du SKI CLUB EST.

Je remercie tous les participants pour leur venue, dont certains font un long déplacement depuis leur province. Je remercie la présence de 2 présidents d'honneur Christian GARZARO et Romain IDASIAK. Je dois excuser Gérard PORTE qui a été retenu pour une grande réunion familiale. Je remercie nos compétiteurs représentés par Benjamin, venu nous raconter leurs exploits sportifs.

Je ne voudrai pas continuer cette AG sans vous suggérer un petit moment de recueillement en souvenir des membres disparus cette année.

Je veux parler bien sûr de Jean ROBUTEL qui nous a quitté le 19 juin 2023 dans sa 94^{ème} année. Il séjournait alors près de sa fille Catherine à côté de Strasbourg. Jean était le responsable de la commission Chalet quand je suis arrivé au Club en 1981, et j'avais trouvé tout de suite de la sympathie pour ce cheminot « moustachu » très sympathique, rigolo dans la vie et sérieux dans ses travaux. Il donnait envie d'adhérer au Club pour un long bail. Merci JOJO pour tout ce que tu as fait pour le Ski Club Est.

Nous avons appris le décès de René JACQUEMIN le 26/07/2023 dans sa 86^{ème} année. René était un fidèle séjournant qui avait compris l'esprit du Club : il a su faire aimer le chalet à ses enfants Jean-Michel et Marie Hélène qui reviennent souvent en famille.

Pour leur rendre hommage, je vous demande une minute de silence.

La saison 2022/2023 devait être la saison d'un nouveau départ, après l'épisode COVID enfin achevé, et surtout après la remise à neuf du chalet suite à l'attaque de la Mérule. Avec un beau plancher chauffant tout neuf dans le séjour, le chalet a gagné au moins une Etoile !

Mais en fait, le nombre de séjournants sportifs n'a pas augmenté l'hiver : 1612 > 1597.

Les vacances scolaires sont assez remplies, mais pas les inter-saisons. La fin de saison est quasi nulle. L'été 2022 avait été nul à cause de fermeture pour travaux, alors la comparaison avec 2021 n'est pas fameuse non plus (488 > 274).

Alors que faire ? Je ne peux que compter sur vous, vos familles pour faire marcher le bouche à oreille qui semble la seule solution pour promouvoir notre Club et son beau chalet.

Pour nous réconforter, le grand séjour de 2 semaines avec les bénévoles du Championnat du Monde a été un grand succès. Je profite de l'occasion pour remercier le gros travail réalisé par nos 4 cuisiniers : Daniel, Pierre, Jean-Marie et Thierry. Grâce à leur très bonne gestion logistique, le Club a pu engranger une belle économie pour reconstruire la cagnotte sérieusement entamée par les travaux Mérule. Mais attention ! une telle opération n'est pas près de se reproduire à Courchevel d'ici longtemps, à moins que la candidature des Jeux Olympiques en Savoie 2030 prenne le bon chemin, ou la bonne piste ?

L'incertitude demeure et nous oblige à faire campagne pour faire revenir les anciens membres qui avaient déserté le risque de vie en collectivité au temps du Covid, mais aussi pour faire venir des nouveaux amis afin de retrouver des moyennes d'occupation plus en rapport avec la capacité de notre chalet.

Pour cette AG, je vous propose une nouvelle modification des statuts que l'on peut considérer comme mineure, car elle ne change rien à l'objet du Club. Elle consiste juste à prendre en compte le fait que nous avons des difficultés à recruter des membres au comité de Direction et atteindre le nombre 12 prévu aux statuts. Notre ancien mode de fonctionnement consistait à renouveler un bail de 4ans qui concernait à chaque AG l'élection de 4 membres du CD (4 fois 3 = 12). Avec 6 membres comme actuellement, cela ne marche plus. Donc, nous procéderons désormais chaque année à la réélection de l'ensemble du Comité de Direction, en espérant que le bail proposé de un an renouvelable n'effrayera pas les nouveaux candidats trop timides.

Est-ce que cette modification provoque déjà l'effet escompté par magie ? En effet, nous avons le bonheur d'accueillir Nadim AMARA qui s'est porté candidat. Nous élisons aussi aujourd'hui Michel GUEGAIN que nous avons co-opté en cours d'année. Et bien voilà, ça fera 8 membres au CD. Il restera à nous organiser en vue de rétablir sereinement la commission chalet que j'espère vivement transmettre à une autre personne que le Président du Club qui cumule trop de fonctions.

Aussi j'espère qu'un membre de l'Equipe compétition rejoigne le CD dès que possible, sachant qu'ils sont jeunes, et qu'il faut bien leur laisser le temps d'apprendre comment fonctionne un Club avec sa Fédération sportive.

Le bilan financier 2022/2023 a été vérifié par Christian GARZARO et Nadim AMARA que je remercie. Le travail a été grandement facilité par la très bonne préparation par notre Jeune Trésorier Jean Marie STANIEC, que je remercie chaleureusement. Jean Marie vous détaillera le bilan lors de son intervention.

Je n'oublie pas le très gros travail fourni par notre secrétaire Philippe COULMY, qu'on croit rester devant son ordinateur 24h/24. Sa disponibilité est totale, et la vitesse de réaction pour vous répondre à la vitesse de la lumière ! De plus, son aide logistique apportée par ses déplacements avec son véhicule 4x4 a été d'une grande importance pendant les travaux Mérule. Notre ancien Vice-Président Michel qui te voit là-haut peut être fier de toi. MERCI Philippe.

Je remercie nos 2 jeunes coureurs, Gary ADDAD et Benjamin CHOUQUET qui ont parfaitement intégré le groupe des coureurs du CIDF. Gary n'a que 2 années pleines d'expérience, et Benjamin une seule. Je ne doute pas que leur enthousiasme et leur fraîcheur va leur permettre de faire des nouvelles recrues, en attendant le retour de Cintya qui a eu un bébé en début d'année, et qui a pris au moins 2 ans de congé sabbatique sportif.

Quant à moi j'aurai le plaisir de vous organiser la 22^{ème} semaine de course à Courchevel, avec l'aide de nos bénévoles habituels du Club.

Voilà, j'en ai fini de mon introduction et je vais laisser la parole au Secrétaire et au Trésorier pour vous exposer leurs bilans.

Mais comme je n'ai préalablement reçu aucune question diverse à traiter à cette AG, je vous en prie, n'hésitez pas à les poser aujourd'hui, afin de donner votre avis sur le bilan et l'avenir du

Club, et comment le développer selon vos souhaits. Il serait bon signe que le comité de Direction entende plein de questions ou de suggestions de la part de ses membres. Pour ma part, je n'ai jamais eu la prétention d'être certain de tout faire parfaitement.

Je vous souhaite une bonne prochaine saison sportive en Montagne.

PS : le Président remercie chaleureusement Christian GARZARO qui lui a remis un nouveau chèque de don à l'ordre du Club, afin de financer les futurs travaux au chalet.

RAPPORT du SECRETAIRE

par Philippe COULMY

Quorum nécessaire aux délibérations

Nombre de sociétaires = 233 dont 202 + 16 ans ; quorum 1/4 des membres = 51

Sont présents 21 membres dont 20 votant et portant 57 pouvoirs, ce qui constitue une liste de 77 inscrits. Le quorum est donc atteint pour valider les délibérations.

Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 oct 2022

Ce PV a figuré dans le bulletin n°295 de novembre 2022

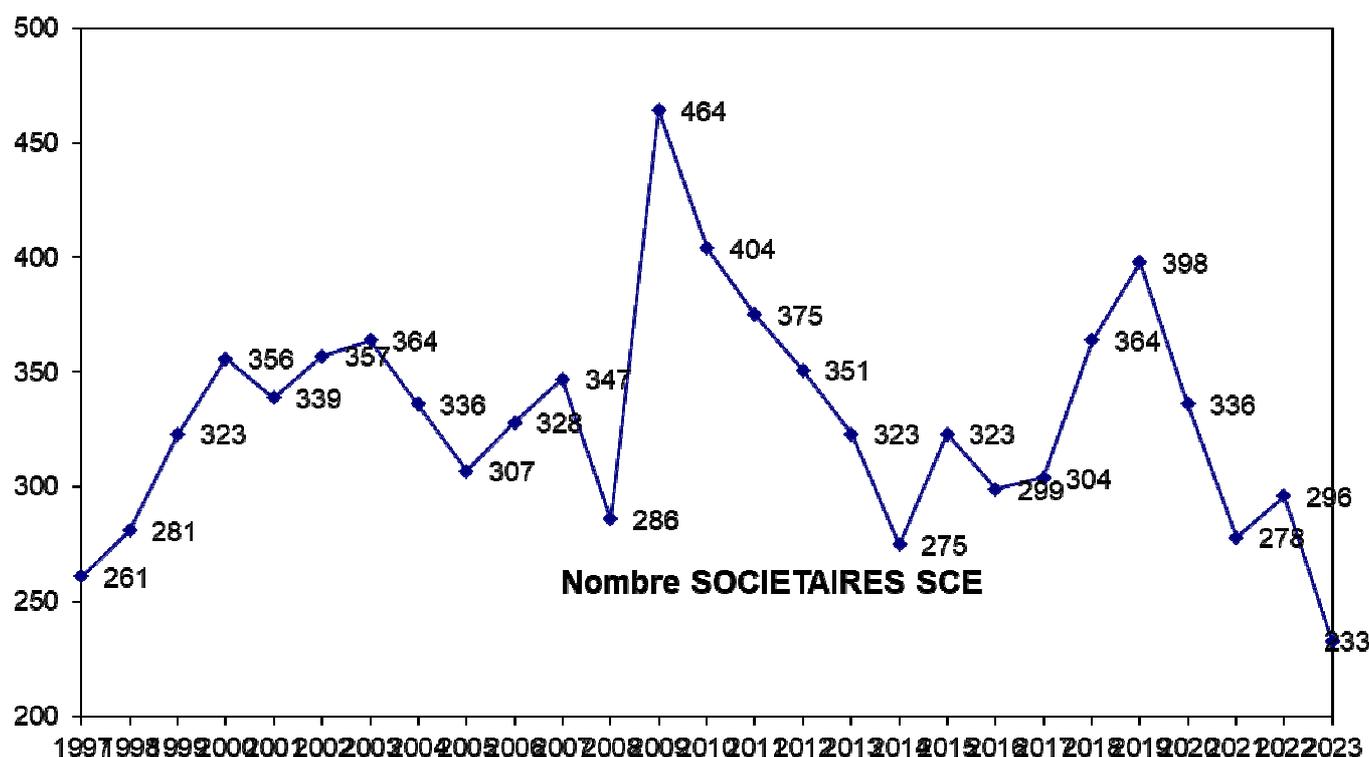
N'ayant pas reçu de remarques particulières, le PV est soumis à l'approbation par un vote à main levée.

Contre = néant ; Abstention = néant ; Pour = **unanimité**

Rapport moral de la saison 2022/2023

Effectifs des adhérents au Club

Diminution des adhérents par rapport à 2022 on passe de 296 à 233 membres. Soit 63 de moins



Bulletins

Deux bulletins ont été envoyés en novembre 2022, et juin 2023. Ils comprennent notamment le compte rendu des travaux effectués au chalet.

Réunion du Comité de Direction

Elles se sont déroulées une fois par mois. Elles nous permettent de prendre les décisions directrices, de mettre au point les sorties travaux, et d'être informés de tout ce qui touche à la vie du Club. Merci à tous les membres du comité pour leur assiduité.

Renouvellement des mandats au comité de Direction

Cette année, les 3 membres du CD sortant sont :

Jean-marie STANIEC, Thierry HRABAR, Philippe COULMY

Un nouveau membre coopté en cours d'année doit être élu : **Michel GUEGAIN**

Un nouveau candidat doit être élu : **Nadim AMARA**

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Situation financière

Le Trésorier Jean-Marie STANIEC vous présente le bilan de la saison passée.

Le vérificateur aux comptes donne le quitus sur la bonne tenue et l'exactitude des documents.

L'approbation du bilan financier 2022/2023 est voté :

Contre = néant ; Abstention = néant ; Pour = **unanimité**

Les tarifs des cotisations 2022/2023 sont soumis au vote :

Contre = néant ; Abstention = néant ; Pour = **unanimité**

Au chapitre des subventions, nous tenons à remercier le CASI de Paris Est et le CIDF-USCF pour leur contribution annuelle.

Questions diverses posées au Comité de Direction

néant

Résultat Elections des membres du comité de direction

20 votants présents avec **57** pouvoirs = **77** inscrits

Résultat : **77** votes exprimés, **0** blancs, **0** nuls

Sont élus :

Jean-marie STANIEC, Thierry HRABAR, Philippe COULMY, Michel GUEGAIN, Nadim AMARA

RAPPORT du TRESORIER

par Jean Marie STANIEC

Bonjour à tous,

Voici le rapport financier de la saison 2022/2023 : celui -ci a été clôturé avec un bénéfice d'environ 8500 euros mais ce bon résultat ne doit pas nous pousser à l'euphorie quelques recettes ne sont pas bonnes et surtout la conjoncture économique nous impacte directement .

C'est encore une année spéciale pendant laquelle nous avons accueilli les bénévoles du Championnat du Monde durant quinze jours. Je tiens à remercier les membres de l'association qui se sont portés volontaires pour faire fonctionner le chalet et ses cuisines, et pour certains pendant deux semaines. Mais nous devons aussi avoir une pensée pour les membres de l'association qui eux aussi ont fait des efforts pour s'adapter et changer leur date de séjour au chalet.

Recettes :

Les cotisations club sont en baisses ce n'est pas une bonne nouvelle nous perdons des adhérents et bien sur des rentrées moins, -500 euros par rapport à l'année dernière. De ce fait nous perdons également sur les séjours hiver environ 1500 euros. Pour les séjours été si nous sommes meilleurs cette année, c'est normal : pas de séjour l'année passée. Par contre nous avons perdu par rapport à saison 20/21 . Pour les cotisations placards, j'ai toujours autant de mal à les faire payer même avec des relances par mail et courrier. Pour information quelques casiers fers sont libres.

Pour ce qui est des subventions, seule l'USCF nous a donné quelque chose, et nous espérons la même chose pour l'année prochaine .Enfin nous pouvons grandement remercier Mr et Mme GARZARO pour le don exceptionnel de 2000€ qu'ils nous ont versé et qui sera bien utile à l'association.

Dépenses :

Pour ce qui est des frais administratifs nous sommes dans les prévisions du budget prévisionnel. Pour les frais de l'équipe de compétition nous sommes aussi dans les prévisions. Les dépenses globales pour le chalet ont baissé cette année, mais c'est uniquement parce que nous arrivons à la fin des travaux de réparations pour la Mérule : il est à noter que nous avons encore 13800 euros d'arriérages travaux toutes les dépenses fixes du chalet : impôts, taxes, électricité, vérifications sécurités ont toutes augmentées de 100 euros en moyenne.

Notre facture de blanchisserie se distingue par une augmentation de 1000 euros.

Concernant l'Assurance, nous changeons de Société en résiliant AXA au profit de GMF, pour d'une part faire des économies, mais aussi avoir un partenaire plus fiable. AXA n'a jamais répondu à nos sollicitations pour l'accident Mérule. La facture annuelle passe de 2250 à 1100€, soit la moitié. Le bilan montre la prime 2024 payée d'avance.

Budget Prévisionnel :

Il n'y aura pas de surprise. Nous pouvons reprendre le même écrit que l'année-passée, le budget prévisionnel est prudent et juste équilibré : les travaux mérule sont derrière nous, mais l'inflation et les augmentations diverses seront peut-être toujours présentes.

Enfin espérons que notre nombre d'adhérents ne diminue plus, la bonne santé de notre association en dépend.

Pour finir je tiens à remercier les membres du bureau qui m'aident comme tous les ans à remplir ma mission de trésorier, mais aussi les bénévoles qui apportent leurs talents et leur temps à embellir notre chalet. Imaginons-nous un instant sans eux, cela couterait beaucoup plus cher à notre association.

Merci pour votre attention

le trésorier, Jean Marie Staniec

Situation des comptes		
Année comptable 2022 / 2023		
date	31/08/2022	30/09/2023
CNE	41 063,87	48 663,92
CCP	5 307,85	6 207,19
Espèces	-	-
TOTAL	46 371,72 €	54 871,11 €

BILAN SAISON 2022 / 2023

RECETTES	montant €	DEPENSES	montant €	Balance
Administration		Administration		
Cotisations Club	4 231,00	Secrétariat	-	
Participation AG	400,00	Frais AG	487,27	- 87,27
		Association	35,00	
		Frais postaux	11,60	
		Trésorerie	108,00	
		Divers	-	
Total administratif	4 631,00	Total administratif	641,87	3 989,13
SPORT		SPORT		
Titres FFS vendus	1 115,80	Titres FFS achetés	1 551,30	- 435,50
Compétition Alpine	628,23	Compétition Alpine	528,22	100,01
		Transport	191,19	
				-
Total Sport	1 744,03	Total Sport	2 270,71	- 526,68
CHALET (*)		CHALET		
Séjours Hiver	36 030,50	Séjours Hiver	3 967,33	32 063,17
Séjours Eté	2 696,00	Eau	- 361,33	
		Electricité	4 250,79	
		Gaz		
		Consommables	16,98	
Location Linge	760,00	Blanchisserie	1 635,80	- 875,80
		Frais travaux	668,96	
		Equipement	676,20	
		Investissements	13 813,82	
		Téléphone	52,00	
		Vérification Sécurité	1 661,39	
Placards local technique	240,00	local à ski	845,00	
		Impôts Fonciers	3 634,00	
		Impôt locaux	2 723,00	
		Taxes de séjours	809,03	
		Assurance (n)	2 286,31	
		Assurances (n+1)	1 094,17	
Total Chalet	39 726,50	Total Chalet	37 773,45	1 953,05
Subventions et Dons				
CER Paris Est				
CIDF USCF	548,00			
FFS MSF				
Dons	2 088,00			
Total subv et dons	2 636,00			
Remboursement Tiers	69,90	Dépense pour Tiers	69,90	-
		Frais bancaires CCP	152,16	
<i>Operations CNE>CCP</i>	13 000,00	<i>Operations CCP>CNE</i>	20 000,00	- 7 000,00
<i>Intérêts CNE</i>	600,05			
Total revenus	49 407,48 €	Total dépenses	40 908,09 €	8 499,39 €
Total Crédit	61 807,43 €	Total Débit	60 908,09 €	899,34 €

Modification des Statuts

Le Président explique la raison conduisant à cette modification des statuts : changement du mode d'élection des membres du comité de Direction qui abandonne le processus des mandats de 4ans renouvelables pour le quart des membres, au profit d'une élection de tous les membres CD renouvelable chaque année.

Le projet de modification v2023 a été diffusé avec la convocation à l'AG.

Il est approuvé à l'unanimité des présents porteurs des pouvoirs.

Le Règlement intérieur est aménagé en conséquence.



Comité de direction du 3/08/2023

Présents : D.LEBOULLENGER, A.PATE, Ph.COULMY, JM.STANIEC

Préparation AG :

La convocation a été rédigée dans le bulletin de Juin.

Relecture du projet de modification des statuts établi par Denis : modification consistant à changer le mode de scrutin du comité de Direction dont le mandat devient annuel.

Un message complémentaire sera envoyé pour l'inscription au restaurant.

Préparation de la sortie travaux d'Automne prévue du 2 au 6 octobre

R.GAGIN convoque OCDS pour le contrôle technique

Gérard et Daniel finiront les barrières de lit escamotable.

Michel GUEGAIN fera la peinture descente escalier , et les travaux d'entretien ordinaires.

Comité de direction du 26/09/2023

Présents : D.LEBOULLENGER, A.PATE, Ph.COULMY, JM.STANIEC

Nous avons appris le décès de René JACQUEMIN dans sa 86^{ème} année suite à un AVC foudroyant ; Né le 5/03/1938 DCD le 26/07/2023

Denis et Jean Marie ont préparé le bilan financier qui sera arrêté au 30 septembre. Grâce aux efforts consentis, il montre un bilan positif.

La visite des restaurants proche de Château Landon nous conduit à inviter les participants de l'AG à nous réunir pour déjeuner à LA MARINA (menu 30€) : pas de prise en charge par le SCE. Denis renvoie à tous les membres une invitation par email.

Etude de modification des tarifs conduit à maintenir les cotisations et frais de séjours toujours au même niveau. Le projet de Budget 2024 prévoit un retour à l'équilibre et reconstitution de la cagnotte utile aux travaux futurs.

La prochaine sortie travaux est menée par Michel GUEGAIN avec Gérard PORTE et Daniel WASSER. Du 2 au 6 octobre avec objectif principal de finaliser la confection des barrières de lits. Il y aura la visite de OCDS pour le contrôle de sécurité Installations électriques.

Lors de la sortie travaux printemps 2024, il sera prévu la confection des Lits en bois en remplacement de tous les métalliques en tube rond. La chambre 1 sera repeinte pendant l'opération.

Concernant la chambre 2, il semble impossible de prévoir la pose des barrières de lit à cause du cadre trop petit : l'élargissement global du cadre est possible mais fera perdre de l'espace dans la chambre déjà trop petite. Il faudrait inventer une barrière escamotable sur le support existant.

RETOUR TRAVAUX 2 au 6 octobre : G.PORTE D.WASSER M.GUEGAIN

Barrières de lits posées, Peinture descente escalier, VMC Nettoyées, Finition Lit Chambre 1, Lasure rambardes. Bouton chasse WC H 2ème étage. Lasure complète local technique.

Lessivage complet cuisine et douches.

Etude futurs lits en bois : rencontre menuisier au PRAZ : M.MUNIER qui pourra confectionner les poteaux sur mesure.

Visite OCDS : Prise de terre local technique à revoir = 300 Ohms. Il faut descendre à moins 100 Ohms : refaire la connexion rouillée ; ajouter 2 piquets et brancher en parallèle.

Remarque sur l'état de saleté anormale des fourneaux et four, suite séjour été.



L'équipe des menuisiers a bien le droit à la pause après la finition du nouveau lit





Rafraichissement de la descente escalier vers la salle à manger



Nouvelles barrières de lits « haut » pour assurer la sécurité des petits comme des grands

Comité de direction du 10/11/2023

Présents : D.LEBOULLENGER, Ph.COULMY, JM.STANIEC, GAGIN Roland, HRABAR Thierry.
Par Messagerie : A.PATE, GUEGAIN Michel, AMARA Nadim

Suite à l'assemblée générale du 18/11/2023 et conformément aux statuts du Club, il est procédé à l'élection du Président et du bureau par les membres du CD présents.

Denis LEBoulLENGER est candidat au poste de Président. Il est élu à l'unanimité.

Les 5 autres membres du CD sont candidats pour les mêmes fonctions qu'ils occupaient lors de la saison précédente. Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

Le bureau pour la saison 2023/2024 est ainsi formé :

<i>Président</i>	Denis LEBoulLENGER
<i>Vice-Président</i>	Alain PATE
<i>Secrétaire</i>	Philippe COULMY
<i>Secrétaire adjoint</i>	Roland GAGIN
<i>Trésorier</i>	Jean-Marie STANIEC
<i>Trésorier adjoint</i>	Thierry HRABAR

Michel GUEGAIN : commission chalet

Nadim AMARA : commission finances

Vote des budgets travaux chalet :

Le CD donne l'accord pour les devis étudiés par Gérard Porte, notamment celui du menuisier du Praz pour un montant de 684€ ; en ajoutant le prix des accessoires, le matériel pour chacun des lits superposés reviendra à environ 275€.

Il est convenu aussi de racheter une perceuse/visseuse et un Rabot électrique pour un budget d'environ 300€.

Roland est chargé de collecter les rapports des contrôles techniques 2023 et vérifier la présence au chalet d'un exemplaire papier de chaque rapport.

Un cahier de doléance modèle « Livre d'Or » sera mis à disposition des séjournants au chalet.

L'ouverture du chalet sera effectuée par Pierre GEORGE et Gérard PORTE le 19 décembre.



Temps passé en heures par les bénévoles en travaux pour la saison 2022/23

COULMY Philippe	35
GUEGAIN Michel	35
LEBOULLENGER Denis	60

PORTE Gérard	70
STANIEC JM	60
WASSER Daniel	70

Total = 330 heures passées lors des 3 sorties travaux.

LE TOP 1000

ROBUTEL Jean : 3141 h	IDASIAK Romain : 3825 h	BEDIN Albert : 2790 h
THIRIET Jacques : 2134 h	PORTE Gérard : 2181 h	GARZARO Christian : 2050 h
DESSEY Charles : 1751h	LEBOULLENGER Denis 1411h	WILKOMIR Charles : 1330 h
GARZARO Danielle :1278 h	COULMY Michel : 1216 h	HERMANN Charles : 1022 h

Informations Saison 2023/2024

DATES OUVERTURE DU DOMAINE SKIABLE DE COURCHEVEL

Au départ de Courchevel 1850 : Du samedi 2 décembre 23 au dimanche 21 avril 2024

Au départ de Courchevel Moriond : Du samedi 9 décembre 23 au dimanche 21 avril 2024

Au départ de Courchevel Village : Du samedi 2 décembre 23 au dimanche 21 avril 2024

Au départ de Courchevel Le Praz : Du samedi 2 décembre 23 au dimanche 21 avril 2024

Au départ de Courchevel La Tania : Du samedi 9 décembre 23 au dimanche 21 avril 2024

Forfaits Remontées mécaniques S3V

Adulte journalier Courchevel : 68€

Adulte journalier 3 vallées : 75€

Tarifs officiels à vérifier sur le site Internet www.skipasscourchevel.com

Taxis FAVRE - tél. 06.17.29.63.17

Tarifs accordés exclusivement aux membres du Club
pour les trajets Moutiers / Chalet ou station

Nombre de personnes	LA CORBIERE		1650	
	HIVER	ETE	HIVER	ETE
De 1 à 4 personnes	70 €	55 €	75 €	60 €
5 personnes	80 €	65 €	85 €	70€
6 personnes	90 €	75 €	95 €	75 €
7 personnes	100€	80 €	105 €	85 €
8 personnes	110 €	90 €	115 €	95 €

SKIATOUTPRIX

5 Cartes de réduction disponibles au chalet et mises à disposition des séjournants contre caution 20€ : il est important de bien restituer ces cartes après usage car nous ne pouvons pas les renouveler.

Le principe de réduction reste toujours le même :

Samedi = 50 %

Dimanche = 30%

Lundi = 10 % (sauf pendant vacances scolaires)

SKI CLUB EST – Comité de Direction

SECRETAIRE



Philippe COULMY

PRESIDENT



Denis LEBoulLENGER

TRESORIER



Secrétaire-Adjoint



Roland GAGIN

Vice-Président



Alain PATE

Trésorier-Adjoint



Thierry HRABAR

Commission Chalet



Michel GUEGAIN

Commission finances

Nadim AMARA

COTISATIONS CLUB			
CHEMINOTS		NON CHEMINOTS	
Agent SNCF	18,00 €	1.1.1.1.1 Etranger à la SNCF	24,00 €
Conjoint Enfant mineur à partir de 13ans	9,00 €	Conjoint Enfant mineur à partir de 13ans	12,00 €
Famille Quel que soit le nombre d'enfants d'au moins 13 ans	36,00 €	Famille Quel que soit le nombre d'enfants d'au moins 13 ans	48,00 €
Nota : Les enfants de moins de 13 ans ne payent pas de cotisation. La demi cotisation demandée pour un enfant de plus de 13 ans devient entière dès qu'il cesse ses études et accède au monde professionnel (+18 ans salarié ou auto entrepreneur)			

Participation aux frais d'Hébergement (1)	HIVER		ETE
	Basse saison	Haute saison (3)	-
Période :			
Adultes	13,00 €	17,00 €	12,00 €
Enfants d'au moins 4 ans (2) et de moins de 13 ans	6,50 €	8,50 €	6,00 €
LOCATION DE DRAPS Draps ou Drap-sac	12,00 €		
(1) La taxe communale à 5,5% obligatoire est incluse			
(2) Les enfants de moins de 4 ans ne payent pas de frais d'hébergement			
(3) Vacances scolaires de Noël et de février/mars			

Cotisations Membres Associés	
Dans le cadre de découverte du Club, les sportifs souhaitant passer moins de 3 nuits au chalet payent les frais conformément au tarif ci-dessus, et payent une cotisation Club proportionnelle au nombre de nuits passées au chalet :	
6 € par nuit pour un cheminot ou ayant droit	
8 € par nuit pour un non cheminot	
Ce tarif est divisé par 2 pour un conjoint ou un enfant d'au moins 13 ans (gratuit pour -13ans)	

TARIFS LICENCES FEDERATION FRANCAISE DE SKI			
LICENCE COMPETITEUR DIRIGEANT	Compétiteur	= 137,60 €	RC seule : 95,00 €
	Jeune (-19ans)	= 109,60 €	RC seule : 67,00 €
	Dirigeant	= 112,60 €	RC seule : 70,00 €
FOND	Ski de fond	= 50,00 € (+ 18ans)	45,00 € (-19ans)
LICENCE LOISIR (ex. carte neige)	Complète	= 68,80 €	63,80 € (-19ans)
	Primo	= 59,00 €	54,00 € (-19ans)
	RC seule	= 45,00 €	40,00 € (-19ans)
	Familiale	= 218,10 €	
La carte neige familiale est valable pour 4 personnes minimum : - le père, la mère et 2 enfants rattachés fiscalement au foyer, ou - le père ou la mère et 3 enfants rattachés fiscalement.			